

Parcours géographiques d'individus nés en France : construction d'une typologie

Geographical pathways of individuals born in France: construction of a typology

Henri Martin*

Résumé – L'essor de la mobilité géographique constitue une composante importante de l'évolution des modes de vie sur les dernières décennies. L'enquête *Histoire de Vie* (Insee-Ined, 2003), qui recense l'ensemble des parcours géographiques des individus échantillonnés, permet de dresser un panorama précis de ces mouvements. Parmi les individus nés en France et résidant en France métropolitaine en 2003, 38 % n'ont jamais quitté leur département et 58 % leur région de résidence. Ces données rendent aussi possible la construction de « parcours géographiques types » en mobilisant une méthode d'appariement optimal. Six « parcours géographiques types » se dégagent pour les générations nées avant 1938. Une analyse fine de cette typologie montre que les parcours géographiques impliquant le plus de mobilités sont plus courants chez les cadres, les diplômés et les individus ayant connu des trajectoires de vie plus instables que la moyenne dans les sphères professionnelle et familiale. Enfin, la mobilité géographique est plus fréquente dans les générations les plus jeunes.

Abstract – *The rise of geographical mobility is an important component of the changing patterns in lifestyles over the past few decades. The History of Life survey (Histoire de vie, Insee-Ined, 2003), which picks up on all the geographical pathways of the individuals sampled, makes it possible to gain a precise overview of such population movement. Of the individuals born in France and residing in mainland France in 2003, 38% have never left their department and 58% have never left their region of residence. These data also make it possible to construct a “standard geographical pathway” using an optimal matching method. Six “standard geographical pathways” emerge for generations born before 1938. A fine-grained analysis of this typology shows that the geographical pathways involving the most mobility are more common in managers, graduates and individuals who have experienced more unstable professional and domestic life trajectories than the average. Lastly, younger generations experience geographical mobility more frequently than their elders.*

Codes JEL / JEL Classification : R23, Z13, Y80

Mots-clefs : parcours géographique, appariement optimal, typologie, générations

Keywords: *geographical pathway, optimal matching, typology, generations.*

Rappel :

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

* Ined au moment de la réalisation de cette étude, Drees depuis septembre 2015 (Henri.martin@sante.gouv.fr)

Cette contribution est issue d'un mémoire de master réalisé dans le cadre d'un stage à l'Ined. L'auteur remercie France Guérin-Pace, Brigitte Baccaïni et Jean-Michel Floch qui ont encadré ce travail de recherche, ainsi que Sylvie Marchand pour les facilités logistiques qui lui ont été accordées. Il remercie également les deux rapporteurs anonymes pour leurs commentaires et suggestions très constructives.

Depuis les années 1980, la thématique de la mobilité géographique est un sujet de recherche très investi à la fois en démographie, en géographie, et en sociologie. Adoptant une perspective historique sur la littérature traitant ce sujet, Jacques Brun (1993) montre que le terme de « mobilité » a progressivement supplanté (à partir des années 1970) celui de « migration ». Ce changement de terminologie traduit une évolution du point de vue porté par la société sur ses liens avec l'espace : la migration étant souvent considérée comme rare et exceptionnelle alors que la mobilité est davantage perçue comme quelque chose de banal. De nombreuses contributions récentes traitent du processus de décision de la mobilité (Faure, 2009 ; Bonnet et Collet, 2009), des facteurs explicatifs de ces mobilités (Debrand & Taffin, 2005 ; Couet, 2006) ou encore tentent de modéliser ces phénomènes (Courgeau & Lelièvre, 1990). Ces travaux s'accordent sur le rôle des événements familiaux (formation et séparation des couples, naissances, veuvage) et professionnels (changement de métier ou des modalités d'exercice de ce métier) ainsi que sur celui des caractéristiques sociodémographiques des individus (âge, niveau de vie, diplôme, emploi, structure du ménage et statut d'occupation du logement) dans l'explication des mobilités.

Un simple changement de logement peut générer des implications très différentes pour les individus concernés. Courgeau (1980) distingue ainsi les « mobilités résidentielles » qui renvoient à un changement de logement et les « migrations », qui se caractérisent en plus par une modification importante de l'espace de vie. Debrand et Taffin (2005) montrent d'ailleurs que mobilités résidentielles et migrations au sens de Courgeau ne s'expliquent pas par les mêmes facteurs : les motifs familiaux (la nécessité d'occuper un logement adapté aux besoins de la famille) et résidentiels (l'accès à la propriété par exemple) sont prédominants dans le premier cas alors que les migrations sont davantage le corollaire de choix professionnels ou de décisions liées aux études. Ces résultats sont confirmés par d'autres travaux qui montrent qu'une part importante des mobilités de longues distances s'explique essentiellement par des motifs professionnels (Lelièvre, 1988).

Dans le cadre de cette étude, il ne sera pas possible de reprendre ces définitions conceptuelles car les données mobilisées ne permettent pas de distinguer les mobilités résidentielles des migrations (au sens de Courgeau). En effet, les changements de logements au sein d'une même

commune de résidence ne sont pas répertoriés et aucune information ne permet d'apprécier un éventuel changement du cadre de vie. Le propos se focalisera sur les changements de communes de résidence des individus (les seuls renseignés dans les données utilisées) qui peuvent - selon les cas - impliquer - ou non - un changement du cadre de vie. Ces mobilités intercommunales peuvent recouvrir aussi bien des mobilités résidentielles (lesquelles se limitent à un simple changement de logement) que des migrations (lesquelles impliquent un changement du cadre de vie).

Si la littérature sur le sujet est dense, rares sont les travaux qui cherchent à dégager et à décrire des parcours géographiques types au cours du cycle de vie. Or, l'analyse statistique a connu des évolutions récentes dans le domaine de l'étude des trajectoires (Robette, 2011). Plus précisément, des méthodes statistiques nouvelles, rassemblées sous le nom de méthodes d'analyse de séquences au sein desquelles l'appariement optimal prend une place centrale, permettent d'identifier les régularités, les ressemblances entre différentes trajectoires et d'en inférer la construction de typologies de séquences-types. En sciences sociales, c'est Andrew Abbott (Abbott & Forrest, 1986) qui est à l'origine des méthodes d'appariement optimal pour l'étude des processus historiques (Lesnard & Saint Pol, 2004). Ces méthodes ont fait l'objet d'applications à des problématiques en rapport avec les mobilités géographiques comme les migrations internationales (Sierra-Paycha, 2014), la mobilité résidentielle dans la métropole de Dakar (Lessault & Imbert, 2013), les trajectoires en termes de composition sociale des communes de résidence (Bringé & Bonvalet, 2014) ou encore les trajectoires professionnelles et géographiques des couples (Lelièvre & Robette, 2010).

Cette étude se fixe deux objectifs. D'abord, donner des éléments descriptifs concernant les changements de communes, mais aussi de départements, de régions et de pays, de résidence des individus ainsi que leurs évolutions au fil des générations. Ensuite, révéler une typologie de parcours géographiques en mettant en œuvre une méthode d'appariement optimal et décrire le plus finement possible (en termes de caractéristiques sociodémographiques mais aussi de parcours de vie) les différentes sous-populations qui présentent des parcours géographiques comparables. Par rapport aux travaux préalablement cités (notamment Lelièvre & Robette, 2010 et Bringé & Bonvalet, 2014) cette contribution se singularise à la fois par son champ (l'ensemble des individus nés en France) et par son approche

des parcours géographiques (considérés depuis la naissance et par rapport à la commune initiale de résidence¹).

Six parcours géographiques types se dégagent pour les générations nées avant 1938 : 18 % des individus ne quittent presque jamais leur commune initiale de résidence ; 47 % des individus quittent leur commune initiale de résidence mais leurs parcours géographiques s'inscrivent presque intégralement dans le département de celle-ci ; 13 % des individus quittent le département de leur commune initiale de résidence mais leurs parcours géographiques s'inscrivent presque intégralement dans la région de celle-ci. Les 22 % restant connaissent des changements de régions plus durables (pour 8 % des individus vers une région limitrophe à celle de leur commune initiale de résidence, pour 8 % des individus vers la région Île-de-France et pour 6 % des individus vers une autre région de province).

Sources et échantillon

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête *Histoire de vie* (HDV), issue d'une collaboration entre l'Insee, l'Ined et plusieurs services statistiques ministériels². Il s'agit d'une enquête ponctuelle conduite entre les mois de février et d'avril 2003 sur le territoire de la France métropolitaine. 8 403 individus âgés d'au moins 18 ans ont été interrogés. L'enquête HDV se fixait pour objectif de mieux comprendre les processus de construction identitaire en lien notamment avec les parcours de vie³. Les parcours géographiques apparaissent dans l'enquête comme une composante de l'identité individuelle. Le questionnaire couvre un très large spectre d'informations en faisant appel à la mémoire des enquêtés sur les événements de leur passé. Il renseigne notamment sur les trajectoires individuelles dans des domaines variés (communes de résidence, vie professionnelle, santé, histoire familiale). Dans la mesure où elle constitue l'une des rares sources exhaustives sur les parcours géographiques (au sens où l'intégralité du parcours depuis la naissance est renseignée), l'enquête HDV permet d'apporter un éclairage sur les questions de recherche traitées dans cette contribution.

D'autres sources auraient pu être utilisées pour étudier la mobilité géographique. L'enquête *Biographie et Entourage* réalisée en 2000 par l'Ined fournit des informations similaires mais son champ ne porte que sur des Franciliens nés entre 1930 et 1950. Seuls les

parcours géographiques passant par la région Île-de-France y sont donc retracés, ce qui ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble des parcours géographiques sur le territoire français. L'*Échantillon Démographique Permanent* (EDP) de l'Insee comprend des informations sur les lieux de résidence des individus à partir de deux sources principales : les *Recensements de la Population*, devenu les *Enquêtes Annuelles de Recensement* (EAR) à partir de 2004 et le panel des *Déclarations Annuelles de Données Sociales* (DADS) « Tous salariés », dont le champ s'est étendu au cours du temps, intégrant les salariés du secteur privé depuis 1967, puis ceux de la fonction publique à partir des années 1980 et plus récemment ceux de certains secteurs (agricole, emplois chez les particuliers). Les trajectoires géographiques y sont donc incomplètes sur les périodes intercensitaires, notamment pour les non-salariés et les inactifs. Enfin, l'enquête *Biographie familiale, professionnelle et migratoire* conduite en 1981 par l'Ined commence à dater.

Pour des raisons de précision de l'information sur le début des parcours (lieux de résidence à l'étranger mal renseignés), l'article se concentre sur les individus nés en France. Ainsi, les 6 726 individus de notre échantillon ont tous débuté leur parcours géographique en France. Dans l'enquête HDV, chaque année de vie est associée à une commune de résidence⁴. Si pour une année donnée un individu a résidé dans plusieurs communes différentes, il se voit associer la commune dans laquelle la durée de résidence a été la plus longue cette même année (elle sera appelée « commune prédominante »). Il est alors possible de construire des étapes géographiques, chacune étant assimilée à une commune de résidence prédominante sur une durée d'au moins un an. Si l'individu réside dans une même commune pendant plusieurs années, la durée de l'étape est équivalente au nombre d'années qu'il y a passé. Pour chaque individu, l'enquête HDV détaille l'ensemble des étapes géographiques qui ont jalonné sa vie sur la période allant de sa naissance jusqu'à la date de l'enquête (2003). La construction de ces étapes ne tient donc pas compte des changements de

1. Cette commune correspond à la commune de résidence de l'individu lors de sa première année de vie. Elle peut être différente de la commune de naissance.

2. Plusieurs travaux détaillent le processus de construction de cette enquête (Crenner et al., 2006 ; Ville & Guérin-Pace, 2005).

3. Le numéro 393-394 de la revue *Économie et Statistique* comporte de nombreux travaux sur ce thème.

4. Sont considérées par l'enquête comme des communes l'ensemble des communes françaises au 1^{er} janvier 2003. Les arrondissements des communes de Paris, Lyon et Marseille sont aussi considérés comme des communes.

logements au sein d'une même commune, ni des lieux de résidence très temporaires (qui correspondent à des communes non prédominantes une année donnée). Pour chaque étape géographique (qui correspond donc à une commune prédominante), l'enquête renseigne le département et la région où la commune se situe.

Sur le plan sémantique, le choix est fait ici – pour des raisons pratiques – d'assimiler étape géographique et commune (prédominante) de résidence. D'un point de vue théorique une étape géographique correspondrait davantage à un changement significatif du cadre de vie plutôt qu'à un changement de commune. Néanmoins l'enquête HDV ne renseigne pas cet aspect. L'hypothèse sous-jacente est donc que la majorité des changements de communes impliquent une évolution de l'espace de vie.

Décrire la mobilité géographique : les changements de communes, de départements, de régions et de pays

L'enquête HDV recense les changements de communes, de départements, de régions et de pays qui jalonnent les parcours géographiques. Contrairement à certains travaux (Baccaïni, 1993) qui se focalisent uniquement sur les parcours résidentiels à partir de l'âge adulte (qui peut alors être fixé à 15, 18, 20 ou même 25 ans), le parti pris ici est d'étudier l'ensemble des parcours géographiques depuis la naissance de l'individu jusqu'au moment de l'enquête. Ce choix permet d'appréhender la diversité des territoires visités (au sens où l'individu a connu au moins une étape géographique dans ce territoire) au cours de la vie. Certaines des mobilités qui seront associées à un individu seront en fait la conséquence de choix géographiques de ses parents (par exemple les changements de communes durant l'enfance). Les individus de notre échantillon ont des âges très différents au moment de l'enquête (entre 18 et 97 ans) et ne sont pas observés au même moment de leur cycle de vie. Ce point conduira à présenter certains indicateurs par âge.

En 2003, les individus nés en France et âgés d'au moins 18 ans avaient connu 3.4 changements de commune

En moyenne un individu né en France et âgé d'au moins 18 ans en 2003 a changé un peu plus de trois fois de communes de résidence

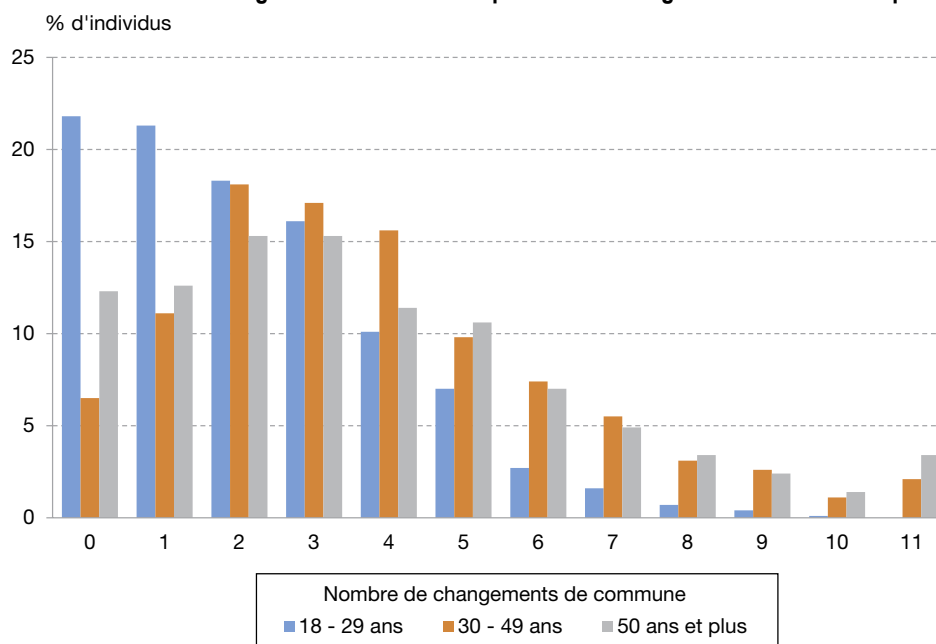
(3.4 fois)⁵. En élargissant le champ à l'ensemble des changements de logements et en se réduisant aux individus âgés d'au moins 15 ans, Baccaïni (1993) avait obtenu une moyenne de 4 mobilités résidentielles pour les individus des générations nées entre 1911 et 1938. Cette moyenne cache des disparités notamment en fonction de l'âge des individus : la distribution est beaucoup plus épaisse sur la droite pour les tranches d'âge 30-49 ans et 50 ans et plus que pour les 18-29 ans (figure I). Ce constat mêle à la fois un effet d'âge (un individu plus âgé est davantage susceptible d'avoir changé de commune de résidence) et un effet de génération. Notons aussi que plus de 12 % de notre échantillon n'a jamais quitté sa commune initiale de résidence. Cette proportion s'échelonne entre 22 % pour les individus âgés de moins de 30 ans et 6 % pour ceux qui ont entre 30 et 49 ans. Ces résultats vont dans le sens des conclusions issues de l'enquête *Triple biographie* (Ined, 1981) qui aboutit à un chiffre légèrement plus élevé (environ 15 %), même si celui-ci porte sur des générations plus anciennes et n'est donc pas directement comparable (Baccaïni, 1993).

Les changements de départements : une forte redondance des parcours

Par rapport aux changements de commune qui peuvent intervenir sur des distances très courtes, les changements de département impliquent le plus souvent une évolution du cadre de vie. Deux indicateurs sont intéressants à croiser. D'abord, le nombre de changements de commune qui ont entraîné un changement de département. Ensuite, le nombre total de départements de résidence au cours de la vie. Ces deux variables ne coïncident pas toujours. Par exemple, un individu né à Paris, qui déménage à Marseille avant de revenir s'installer à Paris puis de retourner vivre à Marseille, aura résidé dans seulement deux départements différents (Paris et les Bouches-du-Rhône) mais trois de ses changements de commune ont entraîné un changement de département. Si le nombre total de changements de commune ayant entraîné un changement de département est un bon indicateur de l'intensité de la mobilité géographique, le nombre de départements de résidence renseigne sur l'étendue des espaces de vie.

5. Les résultats statistiques présentés dans cette étude sont obtenus en utilisant le jeu de pondérations fourni avec l'enquête. Celui-ci corrige la sur-représentation de certaines populations qui ont fait l'objet d'un sur-échantillonnage dans l'enquête (handicapés, immigrés, et enfants d'immigrés).

Figure I
Distribution du nombre de changements de commune par tranches d'âge au moment de l'enquête



Champ : 6 726 individus nés en France, résidant en France métropolitaine et âgés d'au moins 18 ans en 2003.
Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

38 % des individus de notre échantillon n'ont jamais quitté leur premier département de résidence (tableau 1). Par ailleurs, les départements de destination sont bien souvent des départements dans lesquels l'individu a déjà résidé au cours de sa vie. Si l'on s'intéresse par exemple aux individus qui ont connu deux mobilités impliquant chacune un changement de département, près de 70 % d'entre eux sont en fait

revenus dans leur département d'origine à l'occasion de leur seconde mobilité départementale. Cela montre bien que les parcours géographiques sont très souvent redondants au sens où les individus reviennent souvent dans des départements dans lesquels ils ont déjà résidé par le passé. Ces mouvements d'allers-retours entre les départements apparaissent ici comme un trait essentiel de la mobilité sur le territoire français.

Tableau 1
Changements de département et nombre de départements différents dans lesquels l'individu a résidé (au sens où il y a connu une étape géographique)

En %

Départements différents de résidence	Changements de département							Total
	0	1	2	3	4	5	6 et plus	
1	37.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	37.8
2	0.0	13.6	13.5	2.6	1.2	0.6	0.0	31.3
3	0.0	0.0	5.8	5.3	2.7	1.0	0.5	15.4
4	0.0	0.0	0.0	2.5	2.6	1.7	1.5	8.3
5	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	1.3	1.5	4.0
6 et plus	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	3.0
Total	37.8	13.6	19.3	10.3	8.0	4.6	6.5	100

Note : les départements considérés dans l'enquête correspondent à la configuration des départements français au moment de l'enquête (début 2003). En particulier Mayotte n'était pas encore un département.

Lecture : sur l'ensemble de l'échantillon, 19.3 % des individus ont changé 2 fois de département au cours de leur vie et ont ainsi résidé au maximum dans 3 départements différents. 13.5 % des individus ont changé 2 fois de département, mais n'ont résidé que dans 2 départements différents au cours de leur vie.

Champ : 6 726 individus nés en France, résidant en France métropolitaine et âgés d'au moins 18 ans en 2003.

Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

Des changements de région peu fréquents

Le constat évoqué pour les migrations interdépartementales semble aussi valable pour les migrations interrégionales. 58 % de notre échantillon n'a jamais quitté la première région dans laquelle il a résidé (tableau 2). Le changement de région reste donc relativement rare. De même, les migrations interrégionales sont également fortement redondantes. À titre d'exemple, parmi les individus qui ont changé deux fois de région au cours de leur vie, dans près de 70 % des cas, la seconde mobilité impliquant un changement de région est en fait un retour dans la région d'origine. Les allers-retours entre régions sont donc très courants.

La plupart des changements de commune (45 %) ont lieu à l'échelle intra-départementale et peuvent de fait concerner des communes très proches. Environ un quart de ces changements de commune (28 %) entraînent un changement de région et un autre quart (26 %) un changement de département au sein de la même région. À partir d'une autre source⁶, Debrand et Taffin obtiennent des résultats similaires sur la période 1984–2002 (Debrand & Taffin, 2005).

Des passages à l'étranger plus fréquents au début de la vie adulte et des destinations liées à l'histoire de notre pays

Si les individus résidant à l'étranger au moment de l'enquête ne figurent pas – par construction – dans l'échantillon, l'enquête HDV recense les séjours à l'étranger d'une durée au moins égale à un an pour les individus interrogés. Sur les

29 750 étapes géographiques recensées dans l'enquête, 1 089 ont eu lieu à l'étranger et peuvent être identifiées à un pays unique⁷. Elles durent en moyenne 3.1 années et concernent 993 individus soit 14.3 % de l'échantillon. Elles ont lieu en moyenne à 20.9 ans et près de 90 % d'entre elles ont débuté avant 30 ans.

Les pays de destination de ces étapes à l'étranger sont étroitement liés à l'histoire de la nation. En particulier la colonisation et les guerres coloniales⁸ expliquent que les étapes géographiques à l'étranger se concentrent fortement au Maghreb, en Afrique et en Asie (50 % d'entre elles) (figure II). La prépondérance des destinations européennes (43 %) est probablement le corollaire d'une proximité géographique. Une étude dynamique de ces étapes à l'étranger met en évidence le déclin au fil des générations des destinations de types militaires ou coloniales comme le Maghreb et l'Asie, régions du monde où se situaient les anciennes colonies françaises (elles représentaient respectivement 52 % et 7 % des étapes à l'étranger pour les individus des générations 1930–1939 contre 5 % et 4 % pour ceux des générations 1960–1969). À l'inverse, la montée en puissance de régions du monde comme l'Amérique du Nord ou l'Europe où se concentrent les migrations liées à l'activité professionnelle et aux études est manifeste (leurs parts respectives passent de 2 % et 26 % à 12 % et 61 % pour les mêmes générations).

6. Les enquêtes Logement de l'Insee.

7. Pour certains passages à l'étranger l'individu peut déclarer avoir séjourné dans plusieurs pays différents (dont la France).

8. Essentiellement les guerres d'Indochine (1946–1954) et d'Algérie (1954–1962).

Tableau 2
Nombre de changements de région en fonction du nombre total de régions différentes dans lesquelles l'individu a résidé (au sens où il y a connu une étape géographique)

Régions différentes de résidence	Changements de région					
	0	1	2	3	4 et plus	Total
1	58.0	0.0	0.0	0.0	0.0	58.0
2	0.0	14.4	10.6	0.7	0.3	26.0
3	0.0	0.0	4.5	3.4	1.8	9.7
4 et plus	0.0	0.0	0.0	1.4	4.8	6.2
Total	58.0	14.4	15.1	5.5	6.9	100

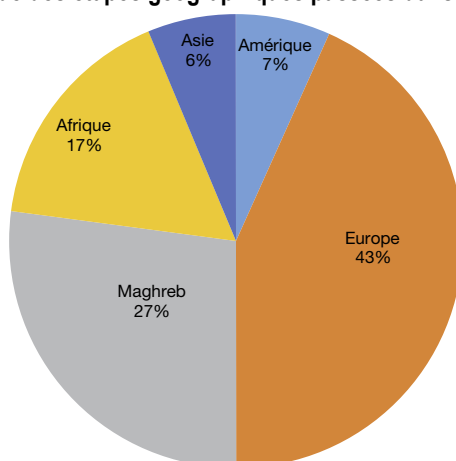
Note : les régions considérées dans l'enquête sont celles qui correspondaient à la configuration des régions françaises au moment de l'enquête (début 2003), c'est-à-dire avant la réforme territoriale entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Lecture : sur l'ensemble de l'échantillon, 15.1 % des individus ont changé 2 fois de région au cours de leur vie et ont ainsi résidé au maximum dans 3 régions différentes. 10.6 % des individus ont changé 2 fois de région mais n'ont résidé que dans 2 régions différentes au cours de leur vie.

Champ : 6 726 individus nés en France, résidant en France métropolitaine et âgés d'au moins 18 ans en 2003.

Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

Figure II
Distribution par région du monde des étapes géographiques passées dans un pays étranger



Lecture : parmi les étapes géographiques que l'on peut identifier à un pays, 43 % ont eu lieu dans un pays européen.
Champ : 1 069 étapes géographiques à l'étranger que l'on peut identifier à un pays unique. Ces étapes concernent 993 individus nés en France, résidant en France métropolitaine et âgés d'au moins 18 ans en 2003.
Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

Un accroissement de la mobilité géographique au fil des générations

Les générations les plus récentes (1960-1969) connaissent davantage de mobilités géographiques que leurs aînés (1920-1929) (figure III et encadré 1). De manière générale, plus une génération est jeune, plus elle a connu à un âge donné de changements de commune, et de région. Les cohortes 1940-1949 et 1950-1959 font néanmoins exception : la cohorte 1940-1949

est un peu plus mobile que la génération suivante. Les écarts de mobilité entre ces cohortes, très faibles à l'âge de 20 ans, se creusent à l'âge de 30 ans avant de se stabiliser. Ce résultat incite à ne pas conclure à une augmentation uniforme de l'intensité de la mobilité dans les générations. Il rejoint les conclusions de Debrand et Taffin (2005) qui mettent en lumière une hausse régulière mais heurtée du taux de mobilité sur la période 1980-2002 (avec par exemple une diminution au cours des années 1990).

ENCADRÉ 1 – Étudier la mobilité géographique au fil des générations avec l'enquête HDV

Pour étudier l'influence des effets de génération sur la mobilité géographique, six cohortes ont été construites en fonction des dates de naissance déclarées par les individus de notre échantillon. Plusieurs indicateurs de mobilité ont fait l'objet d'une analyse : le nombre de changements

de commune et de région en fonction de l'âge. La construction des cohortes et en particulier le choix d'un intervalle de 10 ans d'âge obéit à un impératif en termes d'effectifs. Dans un souci de clarté, la construction des cohortes a été opérée à partir d'un âge rond (tableau A).

Tableau A
Construction des cohortes pour l'étude de la mobilité au fil des générations

Année de naissance	Effectif de la cohorte	Âge moyen au moment de l'enquête
1920-1929	517	77.1
1930-1939	753	67.7
1940-1949	1 086	57.1
1950-1959	1 370	47.8
1960-1969	1 327	37.8
1970-1979	1 035	27.9

Champ : 6 088 individus nés en France, correspondant aux générations concernées.
Lecture : dans l'échantillon des individus nés en France de l'enquête *Histoire de vie*, 517 individus sont nés entre 1920 et 1929. Au moment de l'enquête (en 2003) ils ont en moyenne 77.1 ans.
Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*.

Figure III
Nombre de changements de commune et de région en fonction de l'âge dans les générations



Champ : 5 053 individus nés en France, correspondant aux générations étudiées
 Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

Pour prendre en compte d'éventuels effets de structure – par exemple les individus de la génération 1920-1929 présents dans notre échantillon sont plus souvent des femmes en raison de la différence d'espérance de vie avec les hommes – une modélisation économétrique de la probabilité de connaître un changement de commune entre 25 et 30 ans est proposée (modèle logistique). Le choix de cette tranche d'âge résulte des résultats descriptifs précédents : c'est entre 25 et 30 ans que se concentre l'essentiel des différences de mobilité entre les générations. Les indicatrices de cohortes constituent les variables explicatives d'intérêt. Sont aussi introduites des variables de contrôle pour neutraliser les effets de structure (sexe, statut conjugal, PCS, et diplômes). Le choix de l'intervalle 25-30 ans permet également de ne pas inclure les changements de commune ayant eu lieu pendant la Seconde Guerre Mondiale (entre 1939 et 1945)⁹. Les changements de commune qui se sont déroulés pendant la guerre d'Algérie (1954-1962) ont été exclus du modèle¹⁰. Ces deux événements ont entraîné des mobilités massives pour certaines des cohortes, or il a semblé important de distinguer dans l'évolution de la mobilité ce qui relève d'une tendance structurelle liée aux comportements des ménages de ce qui se rapporte à des facteurs conjoncturels. En pratique un tel modèle revient à reconstruire un contrefactuel de ce qu'aurait été la mobilité géographique pour les différentes générations si les caractéristiques structurelles

de la société (ventilation par PCS, par catégorie de diplôme, événements historiques) étaient restées constantes au fil des générations.

Le modèle logistique confirme les résultats de l'analyse descriptive : il ressort une probabilité plus faible de connaître une mobilité entre 25 et 30 ans pour les individus issus des générations les plus anciennes même si les écarts de mobilité entre les individus de la génération 1960-1969 et ceux de la génération 1940-1949 ne sont pas significatifs (tableau 3). Ces résultats renseignent sur l'évolution en longue période de la mobilité géographique : les générations les plus jeunes sont davantage mobiles que leurs aînées.

Six « parcours géographiques types » se dégagent pour les générations nées avant 1938

Afin de rapprocher les parcours géographiques présentant le plus de similitudes, une méthode d'appariement optimal est mise en œuvre (voir encadré 2). Chaque année d'un parcours est caractérisée selon sa proximité géographique par rapport à la commune initiale de résidence.

9. Les individus les plus âgés de notre échantillon sont ceux nés en 1920. Ils atteignent 25 ans en 1945, au sortir de la seconde guerre mondiale.
 10. En pratique, les changements de commune intervenant entre 1954 et 1962 et impliquant une commune (que ce soit la commune d'arrivée ou celle de départ) située en Algérie ont été exclus de l'estimation.

Tableau 3
Impact des effets de génération sur la probabilité de changer de commune entre 25 et 30 ans, estimation d'un modèle logistique

Génération	Paramètre estimé (écart-type estimé)	Odds ratio
1920-1929	-0.67*** (0.16)	0.51
1930-1939	-0.52*** (0.13)	0.59
1940-1949	-0.18 (0.13)	0.83
1950-1959	-0.27** (0.12)	0.76
1960-1969	Référence	Référence

Note : paramètres issus de l'estimation d'un modèle logistique, dont la variable expliquée vaut 1 si l'individu a connu un changement de commune de résidence entre 25 et 30 ans et 0 sinon. Les paramètres associés aux variables de contrôle n'ont pas été reportés. Les variables de contrôle introduites sont : le sexe sous la forme d'une variable indicatrice pour les femmes, une indicatrice qui vaut 1 si l'individu déclare avoir vécu au moins une fois en couple au cours de sa vie, la PCS sous la forme de variables indicatrices pour les agriculteurs, les ouvriers, les employés, les artisans et les cadres, les professions intermédiaires sont la modalité de référence (la PCS utilisée est celle déclarée par l'individu au moment de l'enquête ; les retraités se voient affectés la PCS correspondant à leur dernier emploi), le plus haut diplôme détenu par l'individu sous la forme d'indicatrices pour le cycle primaire, le cycle secondaire, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur (le niveau bac constitue la modalité de référence).

*** signifie une significativité au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %.

Lecture : le fait d'être né entre 1920 et 1929 multiplie par 0.51 la probabilité de connaître une mobilité entre 25 et 30 ans (où la divise par 1.96), relativement à la génération née entre 1960-69.

Champ : 5 053 individus nés en France entre 1920 et 1969.

Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie* 2003.

Chaque année se voit ainsi attribuer l'une des modalités suivantes :

- « Commune initiale de résidence ». Cette commune correspond à la commune prédominante de résidence de l'individu lors de sa première année de vie.

- « Département de la commune initiale de résidence » si la commune de résidence est une autre commune que la commune initiale de résidence mais est située dans le même département¹¹.

- « Région de la première commune de résidence » si le département est un autre département que celui de la commune initiale de résidence mais est situé dans la même région. Les régions prises en compte ici sont celles qui prévalaient au moment de l'enquête (2003), c'est-à-dire avant la réforme territoriale entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. L'enquête HDV étant antérieure à cette date, il a semblé que c'est ce découpage qui faisait sens pour les individus interrogés.

- « Région voisine de la région de la commune initiale de résidence » si la commune de résidence est située dans une région limitrophe à la région de la commune initiale de résidence.

- 'Région Île-de-France' si la commune de résidence est située dans la région Île-de-France et à condition que celle-ci ne soit pas la pre-

mière région de résidence. La modalité 'région Île-de-France' l'emporte sur la modalité 'région voisine de la région de la commune initiale de résidence'. L'objectif est d'isoler les spécificités des parcours passant par cette région. Ce choix semble judicieux pour deux raisons. D'abord l'exode rural a longtemps constitué une composante importante des parcours géographiques. Ensuite de nombreux travaux montrent que l'Île-de-France occupe une place spécifique dans les parcours géographiques notamment au moment des études ou de l'entrée dans la vie active (Baron & Perret, 2006 ; Degorre, 2015).

- « Autre région » si la commune de résidence est située dans une région française qui n'est ni la région de la commune initiale de résidence, ni une région limitrophe de celle-ci, ni la région Île-de-France.

- « Étranger » si l'individu déclare résider à l'étranger.

Cette classification qui s'appuie sur les contours administratifs du territoire n'est pas totalement satisfaisante. Pour saisir réellement un espace de vie au sens large il aurait été préférable de mobiliser d'autres zonages d'étude comme les bassins de vie, les zones d'emploi ou encore les

11. Les départements considérés dans l'enquête HDV correspondent à la configuration des départements français au moment de l'enquête (début 2003). En particulier Mayotte n'était pas encore un département.

aires urbaines. De plus, une mobilité entre deux régions limitrophes sera interprétée comme un changement important même si la distance entre les deux communes concernées s'avère très courte. Malheureusement, les informations relatives à ces zonages et aux distances entre les communes ne sont pas disponibles dans l'enquête HDV. Pour disposer de parcours de même taille, c'est-à-dire composés du même nombre d'années (ce qui est préférable pour mettre en œuvre un appariement optimal) l'échantillon a été restreint aux individus âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête (2003), correspondant aux générations nées avant 1938. Les parcours géographiques étudiés s'étalent ainsi sur la période allant de la naissance aux 65 ans de l'individu. Ils sont ainsi tronqués à droite. Ce seuil de 65 ans répond à un arbitrage entre la taille de l'échantillon et sa représentativité, et l'intérêt de disposer de parcours

géographiques presque complets. Prendre un seuil d'âge plus élevé conduirait à réduire la taille de l'échantillon et à réduire sa représentativité notamment en raison de la mortalité différentielle entre hommes et femmes et entre les différentes classes sociales. En même temps, le seuil de 65 ans, au-delà duquel la quasi-totalité de la génération née avant 1938 est partie à la retraite est suffisamment élevé pour saisir une éventuelle mobilité géographique au moment du passage à la retraite¹². De nombreux travaux ont en effet souligné l'importance des mobilités à ce moment charnière de la vie (Caradec, 2010 ; Cribier & Kych, 1992). En restreignant de plus l'échantillon aux individus pour lesquels les parcours géographiques sont intégralement

12. Pour ces générations l'âge de 65 ans correspond à l'âge à partir duquel la pension de retraite est versée automatiquement à taux plein. À cet âge la quasi-totalité des individus ont liquidé leurs droits à retraite.

ENCADRÉ 2 – L'appariement optimal appliqué à l'analyse des parcours géographiques

Les méthodes d'appariement optimal visent à construire une typologie des séquences, assimilée ici à des parcours géographiques. Dans l'échantillon considéré, issu de l'enquête *Histoire de vie-Construction des identités* (2003), pour chaque individu, et pour chaque année de vie, la commune prédominante de résidence est connue. Sa position géographique est caractérisée par rapport à sa commune initiale de résidence. Par exemple si un individu a vécu pendant les deux premières années de sa vie dans sa commune initiale de résidence (notée PC) avant de déménager dans une autre commune du même département (notée CD) et d'y résider 3 ans son parcours s'écrira :

PC	PC	CD	CD	CD
----	----	----	----	----

L'appariement optimal procède ensuite en deux étapes. La première consiste en la construction d'une distance entre les parcours. La seconde étape regroupe les parcours géographiques qui se ressemblent grâce à une méthode de classification.

Première étape : construction de la distance entre les parcours

La distance entre deux parcours dépend des opérations nécessaires à la transformation de l'un vers l'autre. Pour transformer un parcours, deux types d'opérations peuvent être utilisées :

- les opérations d'insertion-suppression qui consistent à ajouter ou à supprimer un élément du parcours (dites *indel*) ;
- les opérations de substitution. Elles correspondent à la substitution d'un élément du parcours par un autre.

Pour transformer un parcours en un autre, il existe de nombreuses combinaisons d'opérations, dites chemins,

possibles. L'appariement optimal repose sur la recherche de tous les chemins possibles pour cette transformation. L'idée est alors d'associer à chaque opération un coût. À chaque chemin assurant la transformation d'un parcours en un autre est associé un coût global qui correspond à la somme des coûts associés à chaque opération nécessaire. L'appariement optimal fournit le coût minimum. La distance entre les deux parcours est alors égale au coût global le plus faible parmi tous les chemins possibles. L'élément central de la méthode repose alors sur le paramétrage des coûts (Lesnard & Saint-Pol, 2004). Les coûts *indel* et de *substitution* peuvent dépendre des modalités qu'ils impliquent (par exemple, la suppression d'un élément PC peut ne pas être associée au même coût que la suppression d'un élément CD).

Deuxième étape : la classification

Elle consiste à constituer des classes à l'aide de méthodes de classification comme la classification ascendante hiérarchique.

Le paramétrage retenu ici correspond à un choix classique dans la littérature : le niveau des coûts de *substitution* est fixé en fonction des probabilités de transition empiriques entre les modalités sur une base de 2. Le coût de substitution entre deux modalités est égal à 2 diminué de la probabilité de transition empirique entre ces modalités (plus cette probabilité est élevée plus le coût est faible). Les coûts *indel* sont fixés arbitrairement à 1.1. Ce choix revient à suivre les recommandations de Lesnard et Saint-Pol (2004) et de Robette (2011) : afin de mettre l'accent sur la succession des modalités plutôt que leur simultanéité, il est préférable de privilégier les coûts *indel*. Ces paramètres auraient pu être fixés différemment mais les tests menés montrent que le résultat est robuste à ces choix. Pour construire les classes, une classification ascendante hiérarchique avec la méthode de Ward est mise en œuvre.

renseignés notre champ d'étude comporte 1 185 individus. En raison de la mortalité différentielle aux âges les plus élevés, l'échantillon est plus féminin que l'ensemble de la population (58 % de femmes) et sa structure sociodémographique est déformée en défaveur des catégories les plus exposées à la mortalité aux âges avancés (seulement 17 % d'ouvriers). Enfin, les diplômés et les cadres sont surreprésentés dans notre échantillon alors que de nombreux travaux ont mis en lumière leur propension plus importante à la mobilité (Couet, 2006). Ces différents éléments sont susceptibles de biaiser les résultats.

L'appariement optimal aboutit à la construction de six classes (tableau 4) pour lesquelles les principaux traits sociodémographiques sont précisés. Parmi les variables choisies pour les caractériser, figurent des indicateurs démographiques comme l'âge, le sexe ou la structure familiale, mais aussi des informations socio-économiques comme le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle relative au dernier emploi occupé par l'individu interrogé. Afin de restituer les parcours géographiques au sein des parcours de vie des variables relatives aux nombres de changements professionnels et de séparations conjugales ont été ajoutées. Les changements professionnels regroupent à la fois les changements de profession, de statut professionnel (changements des modalités d'exercice de la profession), et de position professionnelle qui sont renseignés dans l'enquête HDV (la date à laquelle ces changements ont lieu est d'ailleurs connue). Les séparations conjugales concernent

les relations de couple dont la durée est supérieure à une année. De nombreux travaux ont montré que mobilités résidentielle et professionnelle allaient souvent de pair (Lelièvre, 1988). Dans *Triple Biographie* ce sont près de 30 % des motifs de mobilité qui sont liés à des enjeux professionnels (Baccaïni, 1993). De même, les résultats d'une enquête menée par l'Ined en 1985 ont mis en lumière la corrélation entre divorce et mobilité (Festy, 1988).

Des « immobiles » aux « mobiles vers une région lointaine de province »

Les individus de la classe 1 (18 % de l'échantillon pondéré) - nommés ici les « immobiles » - ne quittent que très épisodiquement leur commune initiale de résidence (figure IV-A). Les durées cumulées dans les autres modalités ne représentent qu'une toute petite fraction des 65 années de vie étudiées. Ces individus représentent près de 18 % de l'échantillon. Cette proportion est comparable au résultat obtenu par Couet (2006) à partir des données de l'EDP qui montre qu'environ 20 % des individus présents lors des cinq recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999 et âgés de 24 à 40 ans en 1968 ont toujours déclaré la même commune de résidence. Le portrait-type de l'individu « immobile » est le plus souvent celui d'une femme dont le niveau d'éducation est le plus fréquemment celui des études primaires (tableau 5). Les agriculteurs sont aussi très largement surreprésentés. Ces individus connaissent en moyenne des parcours

Tableau 4
Synthèse de la typologie des parcours géographiques

Classe	Intitulé	Effectif (% de l'échantillon pondéré)	Principaux traits sociodémographiques	Nombre moyen d'étapes géographiques avant 65 ans
1	Immobiles	195 (18)	Femmes, études primaires, agriculteurs, parcours stables, Bretons	1.15
2	Mobiles à l'échelle départementale	565 (47)	Globalement représentatif de l'échantillon	4.56
3	Mobiles à l'échelle régionale	152 (13)	Cadres, professions intermédiaires, parcours heurtés, Franciliens	5.45
4	Mobiles vers une région voisine	100 (8)	Hommes, cadres, professions intermédiaires, diplômés	5.57
5	Mobiles vers la région Île-de-France	87 (8)	Femmes, cadres, employés, diplômés, origines bretonnes et du bassin parisien	6.66
6	Mobiles vers une région lointaine de province	86 (6)	Hommes, employés, professions intermédiaires, diplômés, parcours instables	6.79

Lecture : la classe 1 compte 195 individus soit 18 % de l'échantillon pondéré. Il s'agit le plus souvent de femmes, d'agriculteurs et d'individus dont le niveau d'étude correspond à l'enseignement primaire et dont les parcours de vie dans les domaines professionnel et familial sont plus stables que la moyenne. Ces individus ont connu en moyenne 1.15 étape géographique avant leurs 65 ans.

Champ : 1 185 individus nés en France, résidant en France métropolitaine et âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête.

Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

de vie plus stables que la moyenne : ils ont connu moins de séparations conjugales et de changements professionnels que la moyenne. En termes géographiques, la commune initiale de résidence de ces individus est plus souvent que la moyenne située en Bretagne, en Champagne-Ardenne ou encore dans les régions du Sud comme l’Auvergne, le Limousin ou la région Midi-Pyrénées.

Les individus de la classe 2 (47 % de l’échantillon pondéré), les « mobiles à l’échelle départementale » ont pour point commun d’avoir quitté leur commune initiale de résidence pour s’installer dans une autre commune du même département (figure IV-B). Cette mobilité intervient le plus souvent avant 30 ans avec un pic entre 20 et 24 ans, qui correspond aux études supérieures ou au premier emploi (annexe, figure A-I). Les parcours géographiques s’inscrivent dans leur quasi-intégralité à l’échelle départementale. La durée moyenne passée dans une commune située en dehors du département initial de résidence est de 3 ans et ces étapes géographiques ont souvent lieu un peu après 20 ans. Les épisodes passés hors du département initial de résidence se caractérisent par leur brièveté. Cette classe est de loin la plus nombreuse numériquement : elle rassemble 47 % des parcours géographiques. Les individus qui la composent sont globalement représentatifs de l’échantillon (tableau 5). De même, en termes géographiques, les régions de résidence entre lesquelles se répartissent ces individus à 65 ans sont proches de la distribution constatée sur l’ensemble de l’échantillon.

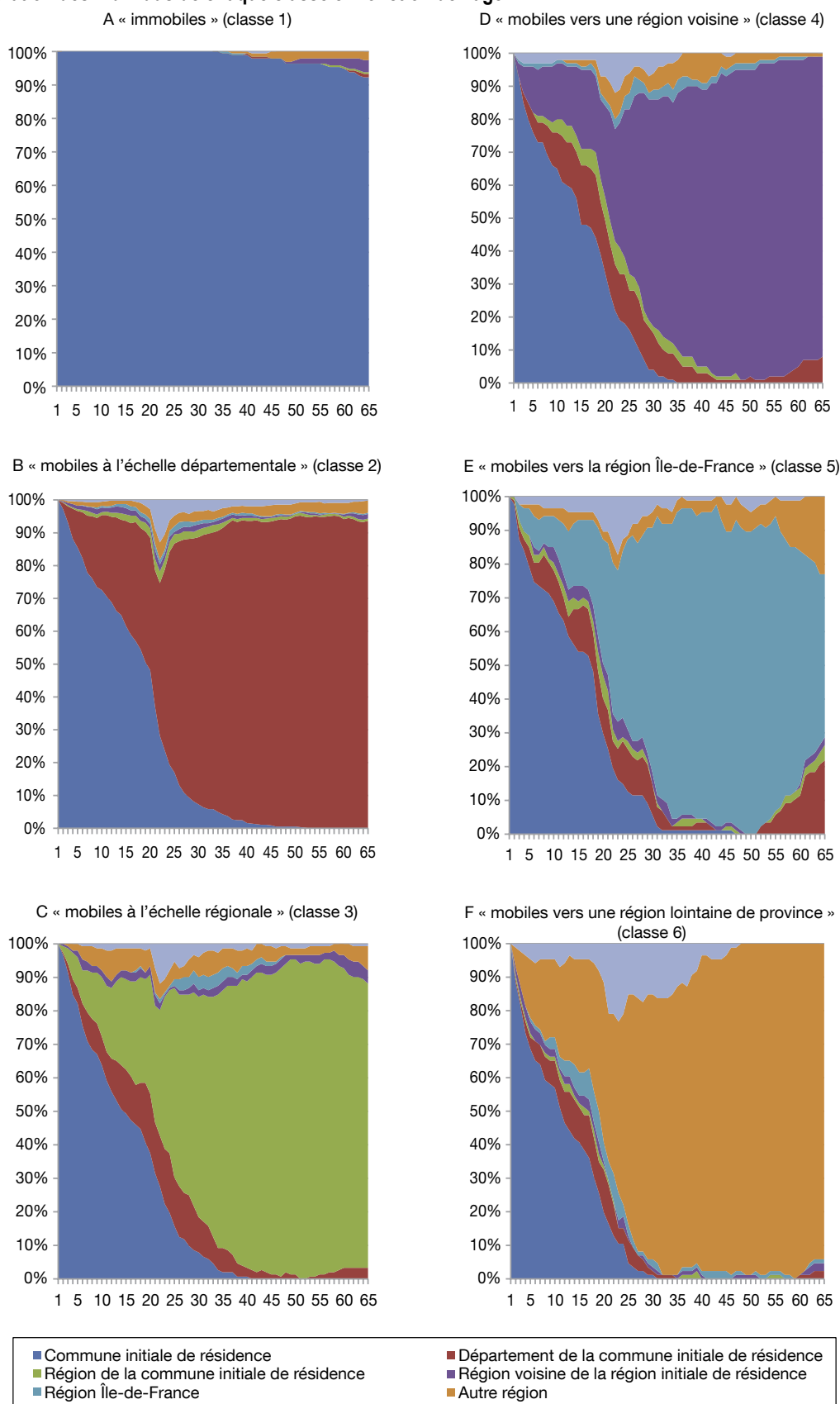
Les individus de la classe 3 (13 % de l’échantillon pondéré), nommés ici les « mobiles à l’échelle régionale », ont quitté leur commune initiale de résidence avant leurs 30 ans et ont migré progressivement vers une autre commune de la même région mais située dans un autre département (figure IV-C). Ces mobilités ont le plus souvent lieu entre 20 et 24 ans mais elles sont aussi fréquentes pendant l’enfance (28 % ont lieu avant 15 ans) (annexe, figure A-II). Les parcours géographiques s’inscrivent pour l’essentiel à l’échelle régionale. Une étape départementale est observée (résidence dans une autre commune que la commune initiale de résidence mais située dans le même département) pour 42 % des individus de la classe et celle-ci se caractérise par sa durée relativement courte (moins de 4 ans). Cela signifie aussi que pour environ 60 % des individus de classe il n’y a pas d’étape départementale et que l’individu migre directement de sa commune initiale

de résidence à une commune située dans un autre département de sa région. L’essentiel de ces parcours géographiques se déroule dans la même région que celle la commune initiale de résidence mais dans un autre département (44 ans sur les 65). Le parcours-moyen¹³ des individus de cette classe est le suivant. Ils résident dans leur commune initiale de résidence jusqu’à l’âge de 21 ans avant de s’installer dans une autre commune de la région mais située dans un département différent. Par la suite ils ne reviennent pas dans leur département initial de résidence mais restent pour la majorité d’entre eux dans la même région. Cette classe surreprésente les cadres, les professions intermédiaires et les diplômés du supérieur au détriment des agriculteurs et des ouvriers (cf. tableau 5). Les régions concernées par ces parcours migratoires sont essentiellement l’Île-de-France (41 % des individus de la classe sont Franciliens au moment de leurs 65 ans), et la région Rhône-Alpes (9 %). La région l’Île-de-France – dont les départements présentent une superficie réduite – est plus propice à ces parcours car un changement de département peut apparaître moins significatif que dans une autre région. Les individus de la classe 3 connaissent davantage de changements professionnels que la moyenne. Ils ont aussi une vie conjugale plus instable que la moyenne et sont davantage mobiles en termes de changements de communes.

Les individus la classe 4, les « mobiles vers une région voisine » (8 % de l’échantillon pondéré) ont pour point commun d’avoir quitté leur commune initiale de résidence avant leurs 35 ans et d’avoir migré vers une région limitrophe à leur région initiale de résidence (figure IV-D). L’âge d’arrivée dans cette région limitrophe se situe le plus souvent après 20 ans, soit au moment de la jeunesse, soit au cours de la vie adulte (25 % ont lieu après 30 ans, voir annexe, figure A-III). Par la suite, les parcours géographiques de ces individus ne sortent que très épisodiquement des régions limitrophes à la région initiale de résidence même si on peut observer chez une fraction d’entre eux (8 %) un retour vers le département d’origine. Les individus de la classe 4 sont le plus souvent des hommes, cadres ou professions intermédiaires et diplômés de l’enseignement supérieur (tableau 5). Ils connaissent davantage de mobilités géographiques et ont plus d’enfants que la moyenne. Ils représentent 8 % de l’échantillon.

13. C’est-à-dire le parcours qui associe à chaque âge la modalité la plus fréquente au sein de la classe.

Figure IV
Ventilation des individus de chaque classe en fonction de l'âge



Lecture : les graphiques indiquent à chaque âge la proportion d'individus de chaque classe concernés par chacune des modalités.
 Champ : individus nés en France, résidant en France métropolitaine en 2003 et âgés de plus de 65 ans appartenant à chaque classe (classe 1 : 195 observations, classe 2 : 565, classe 3 : 152, classe 4 : 100, classe 5 : 87, classe 6 : 86).
 Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

Les individus la classe 5, les « mobiles vers la région Île-de-France » (8 % de l'échantillon pondéré) ont quitté leur commune initiale de résidence avant leurs 30 ans et ont migré vers la région Île-de-France (figure IV-E). L'âge d'arrivée en Île-de-France est le plus souvent inférieur à 40 ans avec un pic au moment de la jeunesse et du début de la vie adulte (annexe, figure A-IV). Après 50 ans, ils se scindent en trois groupes : certains restent en Île-de-France (environ 50 %), d'autres retournent dans leur région ou département d'origine (environ 25 %), d'autres enfin s'installent dans une autre région (environ 25 %), le plus souvent dans les régions du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine ou Languedoc-Roussillon), ou de l'Ouest (Bretagne). Ces régions figurent parmi celles dont le solde migratoire est le plus favorable sur les dernières décennies (Baccaïni, 2007). Ce constat rejoint celui de Kych et Cribier (1992) qui montrent, à l'aide d'une

enquête concernant 1 370 parisiens ayant pris leur retraite en 1972, qu'un tiers d'entre eux quittent l'aire urbaine de Paris pour un motif lié de près ou de loin à la cessation de l'activité. Si l'âge de 50 ans auquel commencent ces mobilités semble désynchronisé avec le moment de la fin de l'activité professionnelle (qui intervient vers 60 ans), des travaux ont montré que les futurs retraités tendent à anticiper de quelques années la fin de leur vie active dans leurs choix résidentiels (Dubujet, 1999). Le passage par d'autres modalités (que l'Île-de-France et la commune initiale de résidence) est relativement fréquent au sein de cette classe. 48 % des individus de la classe ont connu au moins une étape dans une autre commune de leur département initial de résidence et 46 % aussi dans une autre région. En revanche, les durées de ces étapes sont courtes (respectivement moins de 4 et 1 ans). Si les individus concernés par ces parcours sont relativement marginaux dans l'échantillon

Tableau 5
Caractéristiques sociodémographiques des individus des six classes

Variables	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Ensemble de l'échantillon
Age (en années)	74.4	73.8	72.9	74.3	74.0	73.5	73.8
Sexe (%)							
Homme	32.5 ***	44.8 *	42.9	49.1 **	26.4 ***	52.6 ***	41.5
Femme	67.5 ***	55.2 *	57.1	50.9 **	73.6 ***	47.4 ***	58.5
Vie familiale							
Nombre de séparations	0.24**	0.29	0.35**	0.31	0.27	0.34**	0.29
Nombre d'enfants	2.43	2.51	2.29*	2.87**	2.16***	3.07***	2.50
CSP (%)							
Agriculteur	40.3 ***	20.3	7.5 ***	6.7 ***	0.0 ***	0.9 ***	18.4
Indépendant	10.7 **	16.8 *	15.7	15.0	9.9 **	11.4 **	14.5
Cadre	4.2 ***	8.4 *	18.6 ***	15.3 **	21.5 ***	14.0 *	11.0
Profession intermédiaire	4.7 ***	10.5	18.2 ***	25.4 ***	15.3 **	22.7 ***	11.2
Employé	18.6 **	21.9	24.0	19.1 *	30.6 ***	30.5 ***	22.6
Ouvrier	14.3 **	19.3	13.1 **	17.5	21.7 **	17.2	17.5
Inactif	7.2 **	2.9	2.9	0.8 **	1.1 **	3.4	3.4
Changements professionnels	1.07***	1.76	2.05**	1.67	2.27***	2.17**	1.73
Diplôme (%)							
Études primaires	73.4 ***	58.7	46.5 **	52.5	35.4 ***	31.4 ***	55.8
Premier cycle du secondaire	9.4 **	5.6 **	13.0	15.4	15.7	18.9 **	13.0
Enseignement technique	10.0 **	15.7	18.2 **	5.9 ***	17.9 **	17.8 **	13.6
Bac général	5.4	5.4	8.6 *	6.1	2.1 *	15.2 ***	6.4
Diplôme du supérieur	1.4 ***	6.8 **	13.7 **	20.1 ***	26.8 ***	16.6 **	10.0
Mobilités géographiques	0.15***	3.56	4.45***	4.57***	5.66***	5.79***	3.44

Note : *** signifie une significativité au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 % pour le test d'égalité à la moyenne avec l'ensemble de l'échantillon.
Lecture : parmi la population de la classe 1, 32.5 % sont des hommes, alors que ces derniers représentent 41.5 % de l'échantillon.
Champ : 1 185 individus nés en France, résidant en France métropolitaine et âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête
Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

(8 %) ils présentent des caractéristiques socio-démographiques spécifiques : il s'agit le plus souvent de femmes, cadres, professions intermédiaires ou employées, diplômées de l'enseignement supérieur (tableau 5). Elles sont le plus souvent nées dans des régions de l'Ouest ou du Bassin Parisien (la Bretagne, la Picardie, le Normandie et le Centre sont surreprésentées). Ces individus sont aussi particulièrement mobiles sur le plan géographique et près d'un tiers d'entre eux ont résidé au moins un an à l'étranger (contre seulement 8 % dans l'échantillon). Les individus de la classe 5 connaissent aussi des mobilités intenses dans les domaines professionnel et résidentiel. Une étude récente portant sur un échantillon de franciliens a mis en évidence un profil de parcours similaire en soulignant qu'il s'agissait d'individus arrivés en Île-de-France entre 25 et 30 ans¹⁴ et qui s'installent prioritairement en banlieue (petite ou grande couronne) plutôt qu'à Paris même (Morand *et al.*, 2012).

Les individus de la classe 6, les « mobiles vers une région lointaine de province » (6 % de l'échantillon pondéré) ont quitté leur commune initiale de résidence avant leurs 20 ans et ont migré vers une région de province non limitrophe à leur région initiale de résidence (figure IV-F). Les mobilités vers cette nouvelle région ont le plus souvent lieu pendant l'enfance (50 % ont lieu avant 20 ans) ou au moment de la jeunesse et de l'entrée dans la vie adulte (annexe, figure A-V). L'essentiel de ces parcours géographiques se déroule en dehors de la région initiale de résidence dans laquelle les individus de la classe ne résident en moyenne que 15 ans contre 47 ans dans les régions de province non limitrophes. Les individus de cette classe sont assez peu nombreux à être passés par une étape départementale ou régionale (moins de 20 %). Contrairement aux individus de la classe 5, le phénomène de retour vers le département ou la région initiale de résidence n'est pas observé pour les individus de la classe 6. Ces parcours sont relativement marginaux puisqu'ils ne concernent que 6 % de l'échantillon. Les individus de cette classe sont le plus souvent des hommes, employés, professions intermédiaires ou cadres, diplômés de l'enseignement supérieur (tableau 5). Ils ont aussi une vie conjugale et professionnelle plus instable que la moyenne. En outre, leurs trajectoires géographiques font ressortir une mobilité intense : en moyenne ils ont connu avant 65 ans 5.8 changements de communes (contre 3.4 pour l'ensemble de l'échantillon). La sous-population de la classe 6 a aussi plus d'enfants que la moyenne de

l'échantillon (en moyenne 3.07 enfants contre 2.5 pour l'ensemble de l'échantillon). Près de la moitié de ces individus ont connu une étape géographique à l'international avant leurs 65 ans (contre 8 % pour l'ensemble de l'échantillon). À 65 ans, les individus de cette classe résident principalement dans les régions souvent considérées comme les plus attractives : PACA (21 %), Languedoc-Roussillon (10 %), Midi-Pyrénées (10 %) et Aquitaine (7 %).

Des immobiles très attachés à leur lieu de résidence, des néo-franciliens plus distants.

La construction de cette typologie des parcours géographiques est susceptible d'apporter un éclairage nouveau sur la question des liens entre ces parcours et les rapports subjectifs qu'entretiennent les individus avec les lieux. La causalité peut être double. Le rapport affectif à un lieu peut avoir une influence sur les choix géographiques. Réciproquement, le parcours géographique va indéniablement jouer un rôle dans la construction de la relation subjective avec les lieux.

Les individus des classes les moins mobiles (classes 1 et 2 regroupant les individus dont les parcours géographiques s'inscrivent pour l'essentiel dans le même département) sont à la fois ceux qui regretteraient le plus un départ de leur région de résidence actuelle et ceux qui sont les plus attachés à leur lieu de résidence (tableau 6). A l'inverse, les « immobiles » sont aussi ceux qui sont le moins susceptibles d'être attachés à un autre lieu que leur lieu de résidence (moins de 15 % contre 28 % pour l'ensemble de l'échantillon). Ce résultat est probablement le corollaire d'un parcours géographique moins riche. Au contraire, les individus des classes 4, 5 et 6 qui sont les plus mobiles de l'échantillon (en moyenne plus de quatre étapes géographiques avant 65 ans) sont ceux qui regretteraient le moins un départ de leur région de résidence. Néanmoins, même dans ces classes, c'est toujours près de 60 % des individus qui déclarent qu'ils regretteraient un tel départ. Les individus dont les parcours ont été intitulés « mobiles vers la région Île-de-France » (classe 5) ont un comportement de réponse particulier. Ce sont ceux qui regretteraient le moins un départ (seulement 58 % d'entre eux contre 80 % pour l'ensemble de l'échantillon) même si paradoxalement 60 % se déclarent attachés à leur lieu de résidence. Les individus des classes 3, 4 et 6 qui ont pour point commun d'avoir changé

14. Les auteurs les qualifient de « Franciliens sur le tard ».

de département avant leurs 65 ans sont les moins attachés à leur lieu de résidence. Symétriquement, ils sont aussi ceux qui sont le plus souvent attachés à un autre lieu. Ces quelques résultats rejoignent les liens mis en lumière par France Guérin-Pace entre la composante territoriale de l'identité et les parcours géographiques des individus (Guérin-Pace, 2006a, 2006b et 2009).

Une typologie valable aussi pour des générations plus récentes

La première partie de cette étude a montré que les générations les plus jeunes sont davantage mobiles que leurs aînées sur le plan géographique. La question suivante émerge alors : dans quelle mesure la typologie dégagée pour un échantillon d'individus nés avant 1938 peut-elle être généralisable ?

L'analyse des parcours géographiques pose un problème récurrent : pour les étudier dans leur intégralité, il faut que ces parcours soient terminés ou dans tous les cas bien avancés ce qui rend difficile des études portant sur les générations les plus récentes. La méthodologie suivante a été retenue. L'échantillon utilisé plus haut et contenant des individus nés avant 1938 a été conservé. Un second échantillon restreint aux individus nés entre 1950 et 1958 a été construit (tableau 7). Un nouveau

seuil d'écrêtement fixé à 45 ans a été défini pour les parcours géographiques. La même méthode d'appariement optimal a été utilisée à partir de l'ensemble constitué par la réunion des deux échantillons. Le choix des années de naissance et du seuil d'âge obéit à une triple contrainte. D'abord observer des trajectoires suffisamment longues afin que les parcours géographiques aient déjà pu se dessiner (en particulier l'appariement optimal est sensible à la succession des modalités et il est donc important que les parcours se soient stabilisés après les mobilités ayant eu lieu pendant la jeunesse), ce qui a conduit à fixer le seuil de 45 ans (et à ne conserver que des individus nés avant 1958). Ensuite conserver un échantillon dont la taille reste suffisante afin que les résultats soient raisonnablement robustes (ce qui a conduit à élargir l'intervalle des années de naissance du second échantillon jusqu'à 1950 au minimum). Enfin, faire en sorte que les cohortes représentées dans chacun des échantillons soient suffisamment éloignées en termes d'années de naissance afin de pouvoir mettre en lumière des différences intergénérationnelles significatives entre les parcours géographiques (ce qui a conduit à fixer les années de naissance du second échantillon entre 1950 et 1958). L'écart entre les âges moyens des deux échantillons est de 25 ans (tableau 7), ce qui correspond approximativement à une génération.

Tableau 6
Parcours géographiques et rapport subjectif aux lieux

Classe	Intitulé	(% de l'échantillon pondéré)	% d'individus qui regretteraient un départ	% d'individus attachés au lieu de résidence	% d'individus attachés à un autre lieu que le lieu de résidence
1	Immobilés	(18)	86.4	81.7	14.5
2	Mobiles à l'échelle départementale	(47)	83.8	62.9	28.2
3	Mobiles à l'échelle régionale	(13)	79.0	53.2	35.7
4	Mobiles vers une région voisine	(8)	67.3	48.7	41.2
5	Mobiles vers la région Île-de-France	(8)	58.2	60.0	32.9
6	Mobiles vers une région lointaine de province	(6)	77.6	51.2	34.3
Ensemble de l'échantillon		(100)	79.9	63.0	28.5

Lecture : Parmi les individus de la classe 1, 86.4 % déclarent qu'ils regretteraient de devoir quitter leur région.

Champ : 1 185 individus nés en France, résidant en France métropolitaine et âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête.

Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

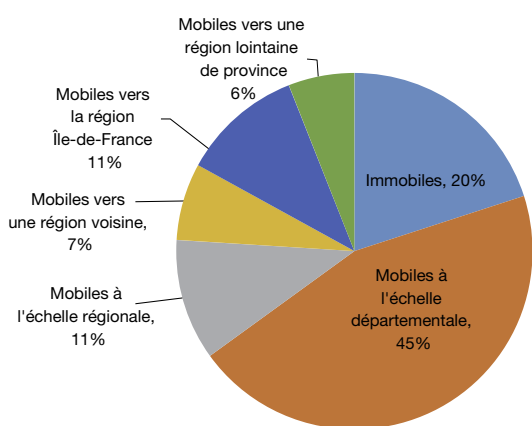
Tableau 7
Construction des échantillons pour l'étude des parcours géographiques au fil des générations

	Année de naissance	Effectifs	Âge moyen au moment de l'enquête
Échantillon 1	Avant 1938	1 185	73.8 ans
Échantillon 2	1950-1958	1 217	48.7 ans

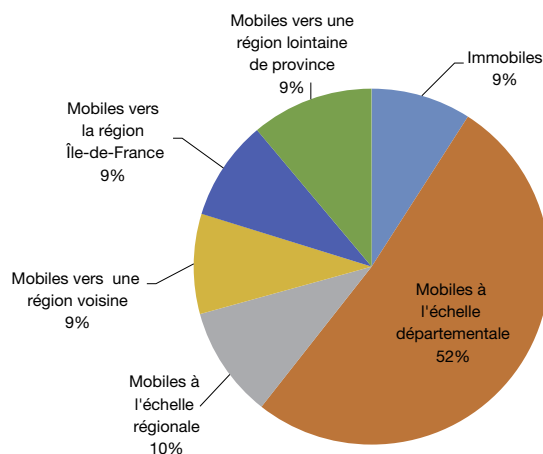
Lecture : l'échantillon 1 comporte 1 185 individus. Au moment de l'enquête (en 2003) ils ont en moyenne 73.8 ans.
Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

Figure V
Ventilation entre les différents « parcours géographiques types » pour les individus nés avant 1938 et ceux nés entre 1950 et 1958

V-A : Individus nés avant 1938



V-B : Individus nés entre 1950 et 1958



Note : La construction des classes a été opérée sur le champ constitué par la réunion des deux échantillons. Les noms des classes reprennent les noms choisis pour décrire les classes de la typologie construite plus haut.
Champ : individus nés en France (1 185 nés avant 1938, 1 217 entre 1950 et 1958), résidant en France métropolitaine.
Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.

Les classes issues de l'appariement optimal sont les mêmes en termes d'interprétation et de lecture des parcours que celles qui avaient été mises en évidence pour le premier échantillon. La ventilation des deux échantillons entre ces classes renseigne alors sur une éventuelle déformation des parcours géographiques entre les cohortes¹⁵.

La proportion d'individus « immobiles » diminue fortement entre les deux cohortes passant de 20 % pour les individus nés avant 1938 à 9 % pour ceux nés entre 1950 et 1958 (figure V). La proportion d'individus « mobiles vers une région lointaine de province » augmente sensiblement, passant de 6 % à 11 %. Les autres évolutions ne sont pas significatives. Ces éléments vont dans le sens des résultats précédents : au fil des générations, les parcours géographiques impliquent davantage de mobilités. Néanmoins, les parcours géographiques à l'échelle départementale restent de loin les plus fréquents.

* *
*

Après avoir fourni plusieurs éléments descriptifs concernant la mobilité géographique des individus nés en France et son évolution au fil des générations, le cœur de cette étude consiste en la construction d'une typologie des parcours géographiques. Cette typologie concerne les individus nés en France avant 1938. Plusieurs traits saillants ressortent de celle-ci. D'abord, une part non négligeable des individus de l'échantillon (18 %) ne quittent que très épisodiquement leur commune initiale de résidence. Ensuite, la plupart des parcours géographiques s'inscrivent dans leur quasi-totalité à un niveau territorial relativement restreint (le département). Deux tiers des parcours ne dépassent

15. La ventilation des individus nés avant 1938 entre les différentes classes diffère légèrement des résultats présentés plus haut car les parcours sont ici tronqués à 45 ans.

presque jamais l'échelle départementale¹⁶. Près de 80 % des parcours géographiques ne dépassent que très rarement le cadre territorial de la région de la commune initiale de résidence¹⁷ et 86 % le cadre territorial des régions limitrophes à cette région initiale de résidence¹⁸. Les parcours géographiques impliquant des mobilités interrégionales durables et dans des régions autres que les régions limitrophes à la région initiale de résidence ne représentent pas plus de 14 % des parcours¹⁹ et ils concernent majoritairement des cadres ou des professions intermédiaires et des diplômés. Cette typologie témoigne donc de l'ancrage territorial fort des parcours géographiques notamment dans un cadre départemental ou, plus rarement régional. Si elle concerne des individus nés avant 1938, elle est également valable dans ses grandes lignes pour les individus nés entre 1950 et 1958.

Cette étude mériterait néanmoins d'être complétée sur de nombreux aspects. D'abord, sur le plan méthodologique, une correction de la mortalité différentielle pourrait être appliquée à l'échantillon de manière à garantir une bonne représentativité des générations concernées (en termes de ventilation par sexe et par

catégorie sociale notamment)²⁰. Ensuite, l'analyse gagnerait à être conduite sur des données plus récentes (l'enquête HDV date de 2003) et plus nombreuses (notre échantillon se limite à 1 185 individus pour la construction de la typologie) de manière à la fois à saisir les parcours géographiques des générations les plus jeunes et à mener une analyse plus fine en termes de territoires. Enfin, cette contribution n'est que la première étape d'un travail plus élaboré. Une seconde étape consisterait à approfondir ces travaux par le recours à des méthodes d'analyse multi-séquentielles susceptibles d'éclairer la question de l'articulation des parcours géographiques, familiaux et professionnels. L'*Échantillon Démographique Permanent (EDP)* de l'Insee constitue de ce point de vue une source alternative dont l'exploitation, qui suppose toutefois de se restreindre au champ des salariés²¹ pourrait être riche d'enseignements. □

16. Ce chiffre correspond aux classes 1 et 2 réunies soit 66 % de l'échantillon.

17. Ce chiffre correspond aux classes 1, 2 et 3 réunies soit 79 % de l'échantillon.

18. Ce chiffre correspond aux classes 1, 2, 3 et 4 réunies soit 86 % de l'échantillon.

19. Ce chiffre correspond aux classes 5 et 6 réunies soit 14 % de l'échantillon.

20. Une telle opération n'est cependant pas aisée, notamment pour les individus qui ont changé de catégorie socioprofessionnelle au cours de leur vie.

21. Voir plus haut la discussion sur les sources.

BIBLIOGRAPHIE

Baccaïni, B. (1993). Comportements migratoires individuels dans l'espace français. *Espace Géographique*, 22(2), 133–145.
http://www.persee.fr/docAsPDF/spgeo_0046-2497_1993_num_22_2_3156.pdf

Baccaïni, B. (2007). Les flux migratoires inter-régionaux en France depuis cinquante ans. *Population*, 62(1), 143–160.
<http://www.cairn.info/revue-population-2007-1-page-143.html>

Baron, M. & Perret, C. (2012). Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ? *Espace géographique*, 35(1), 44–62.
<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-1-page-44.htm>

Bringé, A. & Bonvalet, C. (2014). Trajectoire géographique et territoire socio-résidentiel. L'apport de données contextuelles à une analyse longitudinale. *Fronts et frontières des sciences du territoire*, CIST, Paris, Mars 2014.

Brun, J. (1993). La mobilité résidentielle et les sciences sociales : transfert de concept et questions de méthodes. *Les Annales de la recherche urbaine*, 59(1), 3–14.
http://www.persee.fr/docAsPDF/aru_0180-930x_1993_num_59_1_1722.pdf

Caradec, V. (2010). Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche « Vieillesse de la population et habitat ». *Espace, Populations et Sociétés*, 2010(1), 29–40.
<https://eps.revues.org/3897>

Couet, C. (2006). La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des parcours type ? Insee Références, *France, portrait social*, pp. 159–179.
<http://www.insee.fr/fr/statistiques/1373139?sommaire=1373141>

Courgeau, D. (1980). *Analyse quantitative des migrations humaines*. Paris : Masson.

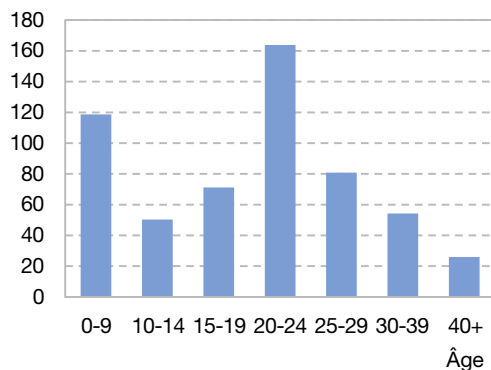
- Courgeau, D. & Lelièvre, E. (1990).** L'approche biographique en démographie. *Revue française de sociologie*, 31(1), 55–74.
http://www.persee.fr/doc/AsPDF/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_1_1079.pdf
- Crenner, E., Donnat, O., Guérin-Pace, F., Housseaux F., & Ville I. (2006).** L'élaboration d'une enquête quantitative sur la construction des identités. *Économie et Statistique*, 393–394, 7–20.
doi: 10.3406/estat.2006.7139
- Cribier, F. & Kych, A. (1992).** La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ. *Population*, 47(3), 677–717.
http://www.persee.fr/doc/AsPDF/pop_0032-1663_1992_num_47_3_3862.pdf
- Debrand, T. & Taffin, C. (2005).** Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans. *Économie et Statistique*, 381-382, 125–146.
doi: 10.3406/estat.2005.7211
- Degorre, A. (2015).** Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur. *Insee Première* N° 1557.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288054>
- Festy, P. (1988).** Après la séparation : diversité et stabilité des comportements. *Population*, 43(3), 517–535.
http://www.persee.fr/doc/AsPDF/pop_0032-4663_1988_num_43_3_17121.pdf
- Guérin-Pace, F. (2006a).** Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *L'Espace géographique*, 35(4), 298–308.
<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>
- Guérin-Pace, F. (2006b).** Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? *Économie et Statistique*, 393-394, 101–114.
doi: 10.3406/estat.2006.7144
- Guérin-Pace, F. (2009).** La diversité des ancrages territoriaux au regard des parcours individuels. In : Ville (Ed.), *En quête d'appartenances*, chapitre 7. Paris : Ined.
- Lelièvre, E. (1988).** Bilan des connaissances sur la mobilité individuelle au cours du cycle de vie. *Séminaire Stratégie résidentielle*, Ined, Paris, 1988.
- Lelièvre, E. & Robette, N. (2010).** Les trajectoires spatiales d'activité des couples. *Temporalités*, 11, 1–8.
<https://temporalites.revues.org/1182>
- Lesnard, L. & Saint-Pol, T. (2004).** Introduction aux Méthodes d'Appariement Optimal (Optimal Matching). CREST, *Document de travail* N° 2004–15.
<http://bms.revues.org/638>
- Lessault D. & Imbert, C. (2013).** Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar (Sénégal). *Cybergeo*, 665.
<https://cybergeo.revues.org/26146>
- Morand, E., Garnier, B. & Bonvalet, C. (2012).** Analyse Harmonique Qualitative : une application à la comparaison des trajectoires résidentielles et géographiques de Parisiens. *Actes des XI^e Journées de méthodologie statistique*, Insee, Paris.
- Robette, N. (2011).** *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoire*. Paris : Ceped, série « Les clefs pour ».
<https://www.cairn.info/revue-population-2008-4-page-621.htm>
- Ville, I. & Guérin-Pace, F. (2005).** Interroger les identités, l'élaboration d'une enquête en France. *Population*, 60(3), 277–306.
<https://www.cairn.info/revue-population-2005-3-page-277.htm>

LES ÂGES DE LA MOBILITÉ DANS LES SIX PARCOURS GÉOGRAPHIQUES TYPES DE LA TYPOLOGIE

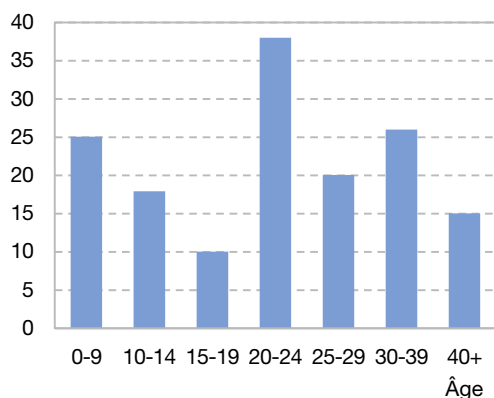
Figure A

Distribution des premiers âges d'arrivée dans différentes modalités

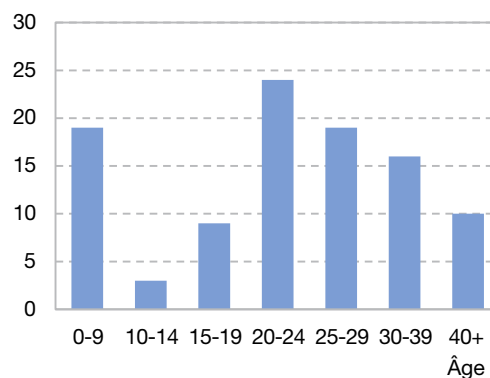
A-I - Premier âge d'arrivée dans une commune située dans le département initial de résidence mais différente de la commune initiale de résidence pour les individus de la classe 2 (565 observations)



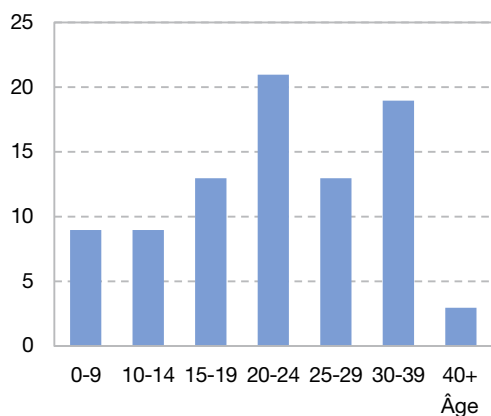
A-II - Premier âge d'arrivée dans une commune située dans la région initiale de résidence mais dans un autre département que celui de la commune initiale de résidence pour les individus de la classe 3 (152 observations)



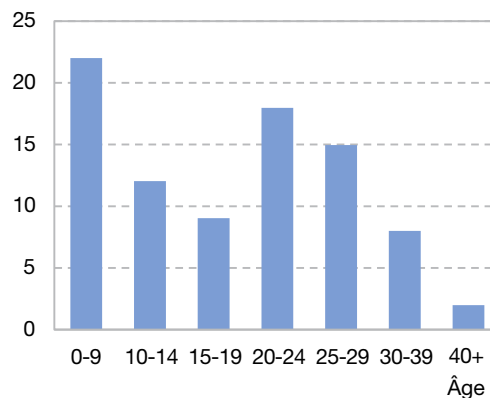
A-III - Premier âge d'arrivée dans une commune située dans une région limitrophe à la région initiale de résidence pour les individus de la classe 4 (100 observations)



A-IV - Premier âge d'arrivée dans une commune située dans la région Île-de-France pour les individus de la classe 5 (87 observations)



A-V - Premier âge d'arrivée dans une commune située dans une autre région (non limitrophe) que la région initiale de résidence pour les individus de la classe 6 (86 observations)



Champ : individus nés en France et âgés de plus de 65 ans
Source : Insee-Ined, enquête *Histoire de vie*, 2003.